



# LA POLITIQUE URBAINE, DOMAINE RÉSERVÉ DU MAIRE

Dominique Chevalier

Le gouvernement urbain est fait de processus complexes. De nombreuses analyses ont mis en évidence la multiplicité croissante des acteurs, leurs influences sur les imbrications de stratégies, de coordinations, d'ajustements et de consensus. Les lois de décentralisation de 1982 et 1983 ont contribué à focaliser encore davantage l'attention sur la compréhension des modalités d'élaboration et de mise en œuvre des politiques urbaines. Cette importante réforme administrative accordant la maîtrise d'ouvrage de la planification urbaine aux municipalités a renforcé de fait leur autonomie ; les gouvernements locaux s'en sont trouvés raffermiss. C'est toutefois le maire qui a été le premier bénéficiaire de ce transfert de compétences. Comment les maires ont-ils su se saisir des opportunités des nouvelles lois pour asseoir et consolider leur rôle dans le fonctionnement du pouvoir urbain ?

## Le maire : entrepreneur et bâtisseur

*« C'est donc le peuple qui va me dicter mes lois !  
Dois-je gouverner cette ville comme il lui plaît  
ou comme il me plaît ? »*

Antigone. Sophocle.

La simultanéité des évolutions liées au contexte de l'économie, à l'ouverture des frontières européennes et enfin à la décentralisation administrative accélère l'émergence de maires entrepreneurs dynamiques<sup>1</sup>, farouchement décidés à marquer la ville de leur sceau, à la veille du troisième millénaire.

Dans leurs actions, deux missions essentielles sont propulsées au premier plan : d'une part promouvoir l'image de la ville dans la compétition internationale, et d'autre part faciliter la vie quotidienne des citoyens. Ces deux composantes s'agentent et s'articulent fondamentalement autour de la programmation de projets dans laquelle le maire occupe une position centrale. Projet de ville, projet urbain, la terminologie annonce d'ailleurs un futur proche qui se conjugue avec une urbanité nouvelle. En effet le projet de ville, élément clé du dynamisme local, s'il est d'abord élaboré par les élus à destination des habitants, se trouve en outre réalisé en vue d'apporter une plus-value à l'image globale de la cité.

La notion de projet est au cœur des processus de valorisation de l'image de la ville et de l'organisation urbaine de celle-ci. L'idée de projet urbain contient en germe ces deux perspectives : le dessein traduit une intention et le dessin marque la représentation du dessein envisagé. Les stratégies éditaires se construisent sur la dialectique s'établissant entre ces deux représentations du futur. Elles manifestent la volonté de moderniser les villes et de favoriser leur insertion dans le réseau des métropoles dynamiques et internationales, certes, mais elles s'inscrivent aussi dans la crise et tiennent compte de l'affaiblissement des capacités de l'État-Providence. Dans une nouvelle phase de l'évolution sociale et politique, le gouvernement municipal devient « *un instrument de régulation et de stabilisation du système politique* »<sup>2</sup>. L'appréciation de cette évolution par le président des maires de France, Jean-Paul Delevoye, est à cet égard significative : « *... notre action a changé de nature depuis l'émergence de la crise économique et sociale que traverse notre pays. Il ne s'agit plus seulement aujourd'hui de créer les meilleures conditions de développement économique, il nous faut agir dans le même temps pour reconstituer le lien social. En effet, la réussite sociale se gagnera à l'échelon local, la reconquête de la citoyenneté se fera au cœur des cités et ce défi est essentiel car je reste persuadé qu'il n'y aura pas de dynamique économique sans dynamique sociale* »<sup>3</sup>.

Les politiques urbaines ont favorisé la mise en œuvre, par les maires les plus entreprenants, de grands chantiers, expressions privilégiées des projets urbains. Ainsi, à l'exemple des édifications architecturales parisiennes voulues par François Mitterrand, un nouveau

Page de gauche : Art public à Montpellier

1. Cf à ce propos *Le maire-entrepreneur ?*, publié à l'occasion des Premières Rencontres « Villes Management » organisées par l'Institut d'Administration des Entreprises de Pau et des Pays de l'Adour, Biarritz, les 5 et 6 septembre 1996. Pau, P.U.P., 1996.

2. Mabileau A., *Le système local en France*. Paris, Montchrestien, Clefs Politique, 2<sup>e</sup> édition, 1994.

3. Delevoye J-P., *Le maire-entrepreneur*, op. cit., 1996.

partenariat occupe désormais le devant de la scène urbaine : maire-mécène-maître d'ouvrage et architecte-artiste-maître d'œuvre. A cette occasion, quelques architectes accroissent leur notoriété, mais l'ensemble de la profession y perd toute capacité d'autonomie face aux acteurs politiques en général, et aux maires en particulier. Raymond Dugrand, premier adjoint chargé de l'urbanisme à la mairie de Montpellier, reconnaît volontiers cette situation : « l'architecte, il fait ce que le pouvoir lui demande. Je dis que ce n'est pas Bofill qui a fait Antigone, aussi bizarre que cela puisse paraître ; c'est la commande qui a fait Antigone et c'est nous qui avons cherché Bofill qui a répondu à ça avec tout son génie<sup>4</sup>... On se permet nous, d'oser choisir entre vingt types qui sont les plus grands du monde, nous qui ne sommes pas architectes. On va mettre au concours des gens comme Botta, Portzamparc, Castro, Nervi, tous les grands, et je vais leur dire que ce n'est pas un bon projet... C'est quand même fabuleux ! C'est pourtant la situation. »<sup>5</sup>

Cette possibilité nouvelle donnée aux élus d'intervenir dans la décision architecturale et urbanistique participe du processus de médiatisation du projet de ville aussi bien que de celui du métier d'architecte.

Les maires des grandes villes jouent un rôle complexe, s'apparentant à la fois à celui d'un entrepreneur qui gère sa commune comme il le ferait d'une entreprise et à celui d'un président qui dirige son conseil municipal et ses fonctionnaires territoriaux comme il le ferait d'un gouvernement national et d'une administration centrale. Cette personnalisation et cette présidentialisation de la figure édilitaire et du pouvoir local, déjà latentes avant les lois de décentralisation, se sont encore renforcées. La publication de plusieurs titres<sup>6</sup> exprime



Montpellier : Georges Frèche, maire, inaugure la salle municipale La Ruche

d'ailleurs ce sentiment d'un déséquilibre du pouvoir local au profit de l'exécutif. De notables qu'ils étaient auparavant, les maires des cités sont devenus des incarnations complexes des projets urbains qu'ils défendent. A la légitimité traditionnelle de l'élu local fondée sur l'élection, s'ajoutent aujourd'hui la recherche d'une visibilité médiatique et la démonstration de leur capacité à moderniser l'action publique. Plus que jamais ils appa-

raissent comme des figures majeures, symboliques et représentatives de leurs villes, au point que spontanément, dans l'esprit de nombreuses personnes, noms de villes et noms de maires se conjuguent et se confondent en une seule et même représentation mentale. Cette symbiose explique la capacité que bien des maires ont à se maintenir à la tête du système municipal, et parfois celle de leurs fils ou de leurs épouses à leur succéder ; beaucoup d'électeurs votent d'abord pour la personnalité de leur maire avant que de voter pour son appartenance à un parti politique. Cette stabilité des élus locaux facilite la permanence et la continuité du pouvoir local.

## Le discours comme action

*« Personne ne sait mieux que toi, sage Kublai, qu'il ne faut jamais confondre la ville avec le discours qui la décrit. Et pourtant, entre la ville et le discours, il y a un rapport. »*

Italo Calvino (1974).

Le maire, figure et représentation efficaces de la commune dont il a la charge, est aussi et surtout l'acteur majeur des politiques urbaines. Il définit les nouveaux référentiels, constitués selon Pierre Muller, « d'un ensemble de normes prescriptives qui donnent un sens à un programme politique en définissant des critères de choix et des modes de désignation des objectifs »<sup>7</sup>.

La conclusion de l'étude des politiques de communication de quatre grandes villes méridionales<sup>8</sup> précise comment ces référentiels urbains se concrétisent autour de quatre thématiques structurantes du projet global de la cité.

– La première ancre la cité dans une évolution historique prompte à donner une image identitaire forte à la ville<sup>9</sup>. Dans les quatre villes étudiées, Marseille, Montpellier, Nice et Toulouse, les discours s'inscrivent dans des temporalités différentes. Paradoxalement, dans les deux cités les plus anciennes, Marseille et Nice, le passé est moins valorisé, comme s'il s'imposait de lui-même, sans qu'il soit nécessaire de le rappeler. Par contre, à Toulouse et Montpellier, dont les évolutions historiques et socio-économiques présentent quelques similitudes,

4. Propos rapportés par Biau V., *L'architecture comme emblème municipal*. Recherche Plan Construction et Architecture, 1988, p. 52.

5. *Idem*, p. 45.

6. Nous pensons plus particulièrement aux travaux suivants : Mabileau A., *La notabilisation du pouvoir local* ; Meny Y., *La république des fiefs* ; Rondin J., *Le sacre des notables*.

7. Muller P., *Les politiques publiques*. Paris, PUF, QJS ? n° 2534, 1990.

8. Chevalier D., *Projets de ville et politiques municipales de communication. L'exemple de Marseille, Montpellier, Nice et Toulouse*. Thèse de Doctorat, 1997.

9. On notera à cet égard que cette inscription historique peut être fictive. Ainsi, la couverture de la plaquette touristique *Voyage au cœur de la civilisation méditerranéenne* exprime, à travers le sous-titre « Montpellier, XX<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. » un désir d'antériorité historique, conforme aux représentations inhérentes à la notion de civilisation méditerranéenne, que la cité montpelliéraine n'a pas.

de nombreuses références à une tradition intellectuelle et bourgeoise sont évoquées pour «expliquer» la situation présente et témoigner de la permanence entre le passé et le présent, entre l'urbain d'hier et le métropolitain ou technopolitain d'aujourd'hui.

– L'élaboration d'une politique culturelle prestigieuse, susceptible de positionner ou de conforter la cité dans une dynamique intellectuelle, constitue la seconde thématique. Outre la programmation d'événements-phare et de festivals, politiques culturelles et développement économique s'allient au travers de réalisations architecturales spécifiques, toutes situées au cœur des cités. Palais des congrès, Acropolis, Corum... apparaissent tout à la fois comme des édifices culturels prestigieux, des temples pour congressistes et de grands gestes signés par des architectes de renom pour maintenir la vivacité des centres et accroître leur capacité à corriger l'éclatement urbain.

– La mise en place de pôles technologiques aptes à insérer la ville dans le réseau des métropoles modernes représente le troisième thème fondamental des politiques de communication. Les innovations technologiques, moteurs supposés de la modernisation, de la mondialisation et de la métropolisation contribuent de manière décisive à la construction d'une image attractive. Le désir conceptuel de chaque ville est bien de devenir, finalement, une technopole initiatrice de l'application ou de l'instauration de nouvelles technologies, d'une nouvelle économie, d'une nouvelle image de ville, et pourquoi pas, de nouveaux rapports sociaux. Au travers de la réalisation de ces pôles technologiques, une segmentation accrue de l'espace émerge, dont la représentation spatiale se traduit par la tendance et la volonté de produire des territoires spécifiques, susceptibles d'apparaître et de se démarquer au sein du territoire global. C'est précisément cette quête de spécificité, d'unicité dans la globalisation, qui pousse les décideurs, au premier chef desquels se trouve le maire, à établir des projets économiques et des projets urbains novateurs.

– L'édification de grands projets représente le dernier thème participant à l'action de promotion de la ville. Qu'il s'agisse des projets urbains de Marseille<sup>10</sup> et Montpellier<sup>11</sup> ou de projets plus globaux comme ceux de Toulouse et de Nice, dans tous les cas la programmation de projets, soutenue par la mise en œuvre de politiques de communication, participe pleinement de ces nouveaux modes de gestion urbaine, spécifiques aux villes les plus entreprenantes, c'est-à-dire aux villes dont les maires s'assimilent à de véritables entrepreneurs.

Le maire, situé au centre des processus de construction sociale, politique et médiatique de ces référentiels, désigne les médiateurs, les architectes et les urbanistes qui élaborent et peaufinent l'image de la ville, placés ainsi sous la dépendance de la commande édilitaire. L'assujettissement de l'image et de la représentation de la ville à la personnalité édilitaire se retrouve à tous les niveaux des

politiques de communication chargées de promouvoir les nouveaux référentiels. Politiques de communication ou communications politiques, la limite entre les deux notions paraît d'autant plus fragile que le maire de la commune représente manifestement une figure emblématique et médiatique de la collectivité. Alain Mons note à cet égard que « assurément, le corps du maire et plus largement sa "personnalité" constituent des paramètres importants dans les stratégies d'images des villes »<sup>12</sup>.

Si l'information des citoyens a longtemps été considérée comme tout à fait secondaire, elle est aujourd'hui abordée par une grande majorité de maires comme une forme d'action municipale à part entière. L'exemple du discours édilitaire montpelliérain est révélateur de ce phénomène : « Je ne comprends pas les maires qui donnent la direction (de la communication) à un adjoint. Pour moi, il est évident qu'il n'y a qu'une chose que je ne délègue pas, c'est la communication de la ville. Par excellence, c'est le domaine du maire »<sup>13</sup>. Cette tendance a été confortée par l'article 10 de la loi du 6 février 1992 relative à l'Administration territoriale de la République<sup>14</sup>.

Communiquer sur la ville équivaudrait à communiquer la ville et le discours de la ville deviendrait un discours sur la ville, produit par les élites politiques et par les nouveaux acteurs urbains... Ce glissement à la fois politique, symbolique et sémantique signifie-t-il que le discours des édiles serait un discours strictement idéologique ? Suivant Saussure pour qui l'espace ne définirait pas la langue qui, à l'inverse définirait l'espace<sup>15</sup>, pouvons-nous penser que la langue symbolique des chargés de la communication urbaine conditionne les représentations de la ville ? Existe-t-il un langage technopolitain, culturel, métropolitain original, distinctif, pétri et référencé par l'acteur majeur et mayoral ? Les politiques de communication ne cherchent-elles pas en effet à associer intuitivement, grâce à des références « ima-géographistes », un discours marqué par le dynamisme et la modernité à une entité urbaine et à son représentant majeur ?

La présidentialisation du rôle du maire s'accompagne logiquement de politiques de communication visant à renforcer cette nouvelle attitude. Les maires tiennent à contrôler personnellement la communication qui finalement s'apparente à une forme d'expression

10. Nous pensons ici précisément au projet Euroméditerranée.

11. Il s'agit plus précisément des projets urbains Antigone et Port Marianne.

12. Mons A., *La métaphore sociale. Image, territoire, communication*. Sociologie d'aujourd'hui. Paris, Presses Universitaires de France.

13. Frèche G., *Marketing Mix*, juillet-août 1989.

14. Cet article 10 énonce en effet le principe suivant : « Le droit des habitants de la commune à être informés des affaires de celle-ci et à être consultés sur les décisions qui les concernent, indissociable de la libre administration des collectivités territoriales est un principe essentiel de la démocratie locale ».

15. Saussure A., *Cours de linguistique générale*. Paris et Lausanne, Payot, 1916 ; 1960 : 5<sup>e</sup> édition, pp. 275-280.

16. Sfez L., dir., *Dictionnaire critique de la communication*. Paris, Presses Universitaires de France, 1993.

« tautistique »<sup>16</sup> (tautologie et autisme) : la réalité représentée est prise pour une réalité exprimée et le représenté est ainsi pris pour le représentant. « Montpellier, premier prix de la communication économique des villes », ou encore « Communiquer, c'est se faire aimer », sont autant d'exemples montrant combien les producteurs d'images communiquent sur la communication pour plébisciter la ville. La ville est tout autant la finalité des politiques de communications que celle du projet. Les politiques de communication ont la charge de construire une identité territoriale forte, symbolique et symbiotique entre un toponyme, un projet, des images et une figure édilitaire.

## Le pouvoir de l'édile face aux territoires de l'urbain :

Où s'arrêtent et où commencent les pouvoirs édilitaires ? Leurs territoires d'actions édilitaires s'organisent à plusieurs niveaux d'échelle et ce brouillage géographique parasite la lecture démocratique de l'action locale. Les cumuls de fonctions du maire (député-maire, président de syndicat des transports urbains, président d'associations, de structures intercommunales) accentuent cette perception floue de leurs territoires d'exercice. Trois niveaux d'actions du maire retiennent plus particulièrement notre attention : l'intra-communal, espace de représentation et d'action par excellence de l' élu municipal, l'infra-urbain, espace vécu des citoyens, et enfin l'espace virtuel que les nombreuses communications sont censées susciter dans l'imaginaire et les représentations des diverses clientèles visées.

### Le territoire intra-communal

Par les lois de décentralisation, l'État a transféré à chaque niveau administratif du territoire une série de compétences<sup>17</sup> et il a établi un statut de la fonction publique territoriale<sup>18</sup> permettant aux collectivités locales de disposer de ressources humaines pour gérer leurs nouvelles attributions. Sous l'effet du désengagement de l'État et de l'émergence de la concurrence européenne, les collectivités locales sont progressivement considérées comme un important niveau assurant des services et fournissant des biens publics. En ce sens, la décentralisation a permis de renouer avec des formes territoriales anciennes de solidarité. Jean-Marie Delarue déplore qu'« on ne peut manquer d'être troublé par cette simultanéité entre l'existence dans beaucoup de pays industriels d'un conflit social ancré dans la réalité urbaine (les quartiers déshérités et les autres) et la désaffection, au moins l'interrogation qui pèse sur les pratiques politiques de nos démocraties »<sup>19</sup>. Le maire apparaît alors comme détenteur d'une vaste panoplie de politiques urbaines différenciées qui se manifestent territorialement, centre-ville, quartiers, ou

sectoriellement, assistance aux personnes âgées, traitement des jeunes, accueil des nouveaux habitants... Pierre Muller constate à cet égard que « l'espace local apparaît à la fois comme un lieu potentiel de remise en cohérence de la sectorialité permettant de dépasser les effets pervers du corporatisme et comme un lieu où pourraient se reconstruire des relations de proximité du monde »<sup>20</sup>.

La multiplicité des enjeux, qu'ils soient sociaux, culturels, économiques ou politiques et la superposition des espaces où s'énoncent les demandes et les attentes, auraient pu affecter la représentation et le pouvoir du maire. Pourtant, il n'en est rien. Les quartiers, lieux d'expression privilégiée de solidarité mais aussi de contestations locales, sont quadrillés par la présence de conseillers municipaux représentant un secteur géographique précis. Maîtrisant parfois assez mal la vision globale de la politique urbaine, ils se réfèrent à la figure édilitaire au travers d'un discours prégnant « le maire a dit... », « le maire pense que... ». La délégation de pouvoir à l' élu municipal n'exprime pas la volonté de promouvoir les pratiques participatives au sein des quartiers ; en ce sens, elle n'a rien de commun avec la tentative mise en place à Grenoble durant les divers mandats d'Hubert Dubedout<sup>21</sup>. Aujourd'hui, la pratique participative prend plutôt les formes d'un référendum communal ne proposant pas d'alternative mais une réponse par oui ou par non comme à l'occasion des consultations organisées à Montpellier, relatives au déplacement du marché aux puces ou à l'instauration du tri sélectif des déchets.

### Les territoires de l'infra-urbain

La population française vit de plus en plus dans les villes mais paradoxalement la dédensification progresse dans les agglomérations françaises. On est passé de 60 habitants à l'hectare en 1954 à 30 en 1990. L'universalisation des modes de vie urbains s'accompagne d'un étalement des villes et pour certains auteurs l'urbain aurait gagné ce que la ville a perdu : « la croissance de la ville a été transformée par les urbains en machines de guerre contre la ville »<sup>22</sup>. Avec le débordement de la ville

17. Lois de janvier et juillet 1983 sur les compétences locales, et loi de juillet 1985 sur l'urbanisme.

18. Lois de 1984 et 1987.

19. Delarue J.-M., « La politique et la ville ». *Lire la ville*. n° Hors série dirigé par Marie Raynal. Gallimard Jeunesse, juin 1996, p. 44.

20. Muller P., « Les politiques publiques entre secteurs et territoires ». *Politique et management public*, vol. 8, n° 3, 1990, p. 31.

21. Hubert Dubedout, maire de Grenoble de 1965 à 1983, est l'auteur du rapport intitulé *Ensemble, refaire la ville*, collection des Rapports officiels, Paris, La Documentation française, 1983.

22. Levy J., *L'espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques., 1994, p. 340.

sur les espaces périphériques, les modalités de fonctionnement d'aires infra-urbaines, marquées par un faible niveau de centralité, n'apparaissent pas comme une logique alternative à celle de la ville-centre. Le contraire de la ville apparaît de moins en moins comme une incarnation de la campagne et de plus en plus sous la forme d'espaces à faible concentration physique, lieu d'expressions d'urbanités nouvelles<sup>23</sup>.

L'agglomération regroupe de multiples centres : centre-ville, centre ancien d'une commune périphérique, centre commercial... Toutes ces centralités ne sont pas équivalentes, urbanistiquement, socialement, économiquement et symboliquement. Claude Ducert, maire de Labège, commune périphérique de Toulouse, président du SICOVAL, identifie trois types de centralités<sup>24</sup> : « la centralité du village : c'est une petite centralité, qui existe avec l'église, les écoles, les commerces, quelquefois un bourg qui est actif. Il y a ensuite la centralité de secteur, qui a tendance à se développer actuellement. On y trouve un hypermarché, bientôt un multiplexe, le gros bourg avec beaucoup de services, beaucoup de commerces. Cette centralité existe et la population y est très attachée parce que là lui sont offerts beaucoup de services et parce qu'elle n'a pas envie d'aller chercher ce dont elle a régulièrement besoin dans le centre ville. Il y a enfin la centralité d'agglomération : elle est porteuse de symboles, et elle offre des services que n'offre pas la centralité de secteur. Le théâtre du Capitole est à Toulouse, il n'est pas à Labège. Les gens se sentent habitants de leur village, accessoirement habitants de leur secteur et disent appartenir à l'agglomération ».

Ce sentiment d'appartenance à un territoire commun ne s'exprime pas encore par une pratique administrative, politique et électorale. Cependant, l'intercommunalité représente aujourd'hui un véritable enjeu et de nombreux élus locaux et maintes associations débattent de l'avenir de cette forme de coopération. Les coûts de centralité, la taxe professionnelle d'agglomération, la suppression des structures intercommunales et l'élection au suffrage universel des conseils communautaires se trouvent ainsi aujourd'hui au cœur des discussions. L'Association des Maires des grandes villes de France (A.M.G.V.F), selon une étude réalisée en avril 1996, estime à 1 231 francs par an et par habitant la prise en charge par les villes-centres des coûts de centralité en fonctionnement et en investissement. C'est une situation qui indispose bien des maires, comme en témoignent les propos de Dominique Baudis : « nous finançons la modernisation de notre stade qui accueille une partie de la future Coupe du monde de football mais à côté de l'État et de la Région, seul le contribuable toulousain contribuera financièrement »<sup>25</sup>. Il poursuit le même raisonnement à propos du financement d'Université 2000

ou des équipements culturels de la ville tels que théâtre ou orchestre, financés par les seuls Toulousains bien que fréquentés pour moitié par des non-Toulousains.

## Les territoires virtuels

Par leur action et en particulier par les grands chantiers et projets qu'ils lancent, les « grands maires » influencent la construction de nouvelles territorialités urbaines. Les impacts d'aménagements fortement symboliques, comme les retombées des stratégies poli-



Dominique Baudis, maire de Toulouse

tiques mises en œuvre, sont amplifiées par les campagnes de communication et les politiques d'images. Celles-ci parlent de territoires, mais de territoires dont la représentation est de plus en plus confuse : d'une part les frontières de la ville disparaissent avec son étalement, d'autre part la communication, dans ses méthodes actuelles, trouble les notions de continuité, de linéarité et de contiguïté inhérentes à nos images et perceptions de l'espace. Les campagnes de communication sont en effet orchestrées selon une logique incorporant trois niveaux d'échelle différenciés.

Il s'agit tout d'abord de valoriser un vaste espace éidétiquement différent des autres espaces environnants. Au cours de cette différenciation, l'espace devient territoire : il apparaît fertilisant et fécond, doté « d'ambiances », de « cadres de vie » conformes aux souhaits des couches sociales les plus dynamiques. Les photographies utilisées dans les plaquettes de promotion des technopoles montrent ainsi des paysages paradoxaux,

23. Levy J., *L'espace légitime*, op. cit., 1994.

24. in *La ville émergente* dirigé par Dubois-Taine G., et Chalas Y., La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 1997, p. 19.

25. Gilles J.B., « Intercommunalité : le débat ». *Le Courrier des Maires*, 12.07.1996, pp. 10-11.

fragmentés, constitués simultanément d'arrière-pays montagneux et de littoraux<sup>26</sup>. Cette nouvelle territorialisation s'accommode ainsi fort bien d'un accaparement sélectif de divers « lieux ». Bernard Debarbieux a en effet montré dans ses travaux<sup>27</sup> combien les lieux en tant que fragments, sont éléments d'un tout, et en tant que symboles, figures du territoire.

L'homogénéité de cet espace délimité et identifié doit ensuite être construite comme territoire du « nous identifiant »<sup>28</sup>, comme « forme d'appréhension de ce qui nous est extérieur, mais aussi forme constitutive de notre unité, de notre intériorité »<sup>29</sup>. C'est ce territoire, support du sentiment d'appartenance, que les producteurs d'images et les décideurs s'efforcent de valoriser.

De façon récurrente et syncrétique, les références aux Romains, aux Capitouls, à la culture occitane et à la tradition aérospatiale nourrissent les journaux municipaux



Montpellier : dévoilement de la place Odysseum, par G. Frèche

poux toulousains tandis que les diverses plaquettes montpelliéraines évoquent puis transcendent une historicité méditerranéenne « classique » de la cité<sup>30</sup>. « La ville que je vous propose dans les six ans qui viennent est à la fois une eurocité et une ville méditerranéenne conviviale ouverte et libre, digne de son histoire marquée par la tolérance » précise le maire montpelliérain dans l'éditorial du premier numéro du journal municipal qui suit les dernières élections municipales. Ainsi, comme le remarque Edmund Husserl, « le nous

vit dans la répétabilité et continue même à vivre dans la forme de répétabilité de l'histoire, pendant que l'individu « meurt », c'est-à-dire ne peut plus être « remémoré » par les autres, de manière intropathique, mais seulement par le souvenir historique dans lequel les sujets du souvenir peuvent se représenter »<sup>31</sup>.

À cette identification du territoire du « nous », succède la valorisation des spécificités de la ville-centre. Selon une métaphore organiciste ancienne<sup>32</sup>, la ville-centre est présentée comme le centre nerveux d'un espace plus large. La centralité devient immanence. Les noms des projets centraux renferment à la fois un contenu sémiologique symbolique et une facilité mnémonique : Antigone, le Corum, Port Marianne sont autant des inscriptions historicisantes que des élucidations signifiantes. Parfois, d'anciens quartiers changent même de nom au terme de leur transformation réalisée dans le cadre d'une opération d'urbanisme : ainsi, à Montpellier, le quartier des Abattoirs s'est-il métamorphosé en quartier des Beaux-Arts.

Les politiques urbaines résultent de choix politiques inscrits dans les projets des élus. Elles s'efforcent de mobiliser et d'impliquer l'ensemble des acteurs, décideurs et citoyens et elles agissent sur un territoire collectif défini, en l'occurrence la commune. Du fait de l'existence de ces divers partenaires, le maire, en tant qu'acteur spécifique majeur des politiques urbaines, ne détient pas un pouvoir monolithique exclusif.

D'une part des groupes de pression, tels que les associations de riverains, de propriétaires ou d'utilisateurs peuvent se constituer et parfois contrecarrer totalement les projets édilitaires. Ainsi le « Collectif Canourgue » constitué contre le projet de parking envisagé sous la

26. Cela est tout particulièrement vrai pour les technopoles montpelliéraine et niçoise.

27. Debarbieux B., « Le lieu, fragment et symbole en territoire » in *Espaces et sociétés* n° 82-83, 1996, pp. 13-35.

28. L'expression est d'Alain Tarrus, 1995. « Le territoire est une construction sociale consubstantielle et contemporaine de la venue à forme puis à visibilité d'un groupe, d'une communauté ou de tout autre collectif dont les membres peuvent employer un « nous » identifiant... » in « Marseille et ses étrangers », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 11, n° 1, 1995.

29. Pellegrino P., « L'espace comme système de virtualités et ses transformations : espace social, représentations et transformations de l'espace ». N° Spécial Espace et Sémiotique, *Espaces et Sociétés* n° 47, 1985, pp. 237-287.

30. Le non-sens historique précisant « XX<sup>e</sup> siècle après J.-C. » sur la plaquette touristique *Voyage au cœur de la civilisation méditerranéenne* apparaît tout à fait symptomatique de ce phénomène. Op. cit., note 9.

31. Husserl E., « L'arche originnaire terre ne se meurt pas. Recherches fondamentales sur l'origine phénoménologique de la spatialité de la nature ». Traduction du texte D17 publié par Farber M. (1940), in « Philosophical Essays in Memory of E. Husserl ». *La terre ne se meurt pas*. Paris, Éditions de Minuit, 1989, p. 28.

32. Lemaître A., *La métropolité*, 1682. L'auteur exprime l'idée que « ce que la tête est au corps, le prince envers ses sujets, le ciel envers la terre, une ville métropolitaine l'est envers les bourgs et les bourgades, les villages et les hameaux ». Cité par Lepetit B., *Les villes de la France moderne*. Paris, Albin Michel, 1988, p. 92.

place de la Canourgue à Montpellier, a développé des actions évoluant rapidement en une opposition à la politique municipale de rénovation du centre et s'élargissant à des personnalités nationales issues de tendances politiques et de milieux socio-professionnels très variés pour aboutir à l'abandon de l'opération envisagée.

D'autre part, signe de l'influence idéologique néolibérale, l'extension du partenariat public-privé depuis le début des années 80 conduit les acteurs économiques et financiers à occuper une place prépondérante dans la gouvernance urbaine et à exercer des pressions sur les élus pouvant aller jusqu'à la corruption. Les exemples de lobbying des compagnies des eaux ou des entreprises de restauration auprès des communes montrent l'arsenal des moyens mis en œuvre pour emporter la décision finale des élus : «le lobbying porte les choix de principe des élus, qui permettent ensuite de faciliter l'influence sur le choix de l'entreprise»<sup>33</sup>.

Certes, la personnification de l'écu et l'anthropomorphisation croissante de la ville imprègnent considérablement les politiques urbaines, au point que «le dire (devient) synonyme du faire parce que le faire est la preuve que le dire est valide»<sup>34</sup>. Cependant, la mise en œuvre de projets, qu'ils soient urbanistiques, architectu-

raux ou communicationnels, a un coût. A Montpellier, le débat politique actuel montre que c'est précisément autour de la gestion de cette dialectique entre le dire et le faire que l'électeur est appelé à se prononcer : «Augmentation des impôts locaux : 0 %» et «stabilisation des impôts locaux (1996-2001)»<sup>35</sup> ou «impôts : le matraquage fiscal à Montpellier»<sup>36</sup>? La focalisation du débat public sur les choix budgétaires de la municipalité retient aujourd'hui toute l'attention de la presse locale. Comme le remarquait en son temps Montaigne, «la parole est moitié à celui qui parle, moitié à celui qui l'écoute», et c'est bien l'électeur qui choisit *in fine* le représentant politique de sa commune.

*Dominique Chevalier*

---

33. Portelli H., «Les lobbies au niveau local» in *Les groupes d'intérêt. Pouvoirs* 79. Paris, Seuil, 1996.

34. Souchard M., Waknick S., *La communication politique locale*. QSJ? Paris, Presses Universitaires de France, 1995.

35. Selon le dernier journal d'information municipale *Montpellier Notre Ville*, n° 220, septembre 1998.

36. Ces termes sont empruntés à un tract, rédigé par les élus de l'opposition, distribué actuellement sur la voie publique.

> **Dominique Chevalier** est Docteur en géographie et auteur d'une thèse «Projets de villes et politiques municipales de communication. Le cas de Marseille, Montpellier, Nice et Toulouse», soutenue en janvier 1997 à l'Université Paul Valéry, Montpellier III. Elle est chargée de cours à l'École d'architecture Languedoc-Roussillon et à Toulouse-le-Mirail au sein de l'IUP Aménagement et développement territorial. Elle s'intéresse tout particulièrement aux représentations urbaines et a publié :

– Entre pratiques commerciales et images urbaines : les clients du marché du Plan Cabanne à Montpellier. *Actes de colloque à paraître, organisé par le Centre de Recherches sur l'Espace Humain et Urbain : Ville et immigration, les 23-24 janvier 1997, Université de Besançon.*

– Méditerranéité ou mondialisation : réflexions autour de trois places montpelliéraines, en collaboration. *Actes de colloque organisé par l'École d'architecture de Montpellier : Les espaces publics méditerranéens, les 14-15-16 mars 1996.*